



Téléphonie mobile

La bataille des actionnaires va-t-elle plomber Nexttel ?

P. 3

L'œil DU Sahel

Directeur de la Publication : Guibaï Gatama

400 FCFA

Tri-hebdomadaire régional d'informations du Nord-Cameroun

N°1144 du mercredi 07 novembre 2018



Cameroun, la question identitaire décryptée

Lire la réflexion du Pr Mbassi Ateba Raymond, universitaire. pp. 8-9

CRISE ANGLOPHONE

Paul Biya lance un ultimatum aux sécessionnistes

P. 3



Dr Likiby Boubakar Le Diamaré attend beaucoup du nouveau septennat

P. 5



Nord

Les dessous du conflit entre le gouverneur et le chef secteur des douanes

P. 6

Mayo-Danay

Un appui de 10 millions de FCfa à 133 élèves

P. 7

La Sonara accueille ses nouveaux responsables

Dans la ville de Limbe le 31 octobre 2018, a eu lieu la cérémonie d'installation des responsables récemment nommés à la Société nationale de raffinage (Sonara). Une occasion pour le directeur général de la structure de galvaniser ses collaborateurs, dans la marche de cette entreprise pétrolière vers la croissance.

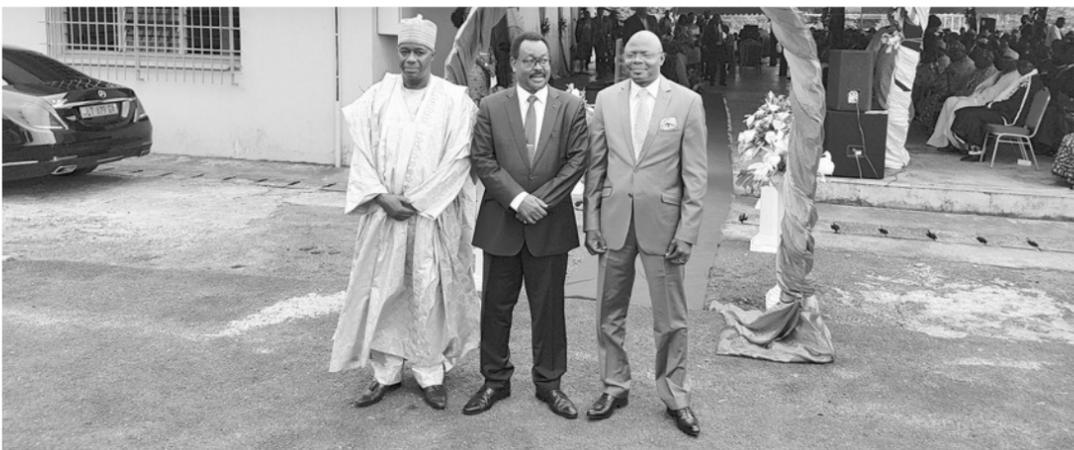
Suite à la décision du directeur général de la Sonara, Ibrahim Talba Malla, portant nominations et mutations des chefs de départements et assimilés au sein de cette entreprise, MM. Essassanoho Apollinaire, Mame Paul Emmanuel, Mlle Onanena Mepouli Rénette, Moulliom Njikam, Pemha Massing, Edou Mvele Géraldine, Hagbe Kendeck Claude-Patrick, Ngo Pahack Georgette, Ebong-Penda Epie Divine, Kegne Towa Richard, Nguioi Moussi Etienne, Voundou Martin, Ntonga Eyoun Mathieu, Epie Thomas, Ekiti Martin, Enjema Moulongo Grâce, Messina Ngosso Martin, Minyem Bertrand, Ndumbe Mwambo Daniel, Keukoum Jean York, ont officiellement pris fonction devant l'ensemble du personnel de l'entreprise.

Par ailleurs, le directeur général de la Sonara a procédé à l'installation du président, des membres et de la secrétaire de la Commission interne de passation des marchés. A cette occasion, Divine Molungu, président de cette commission, s'est entouré d'Awa Célestin, Betchem Apollinaire, Bikoi Bikoi, et Owasi Alfred, membres de la commission.

«Les nominations et mutations du personnel au sein d'une entreprise comme la nôtre, participe du souci majeur d'insuffler périodiquement une dynamique nouvelle, d'une part, et de la volonté de s'arrimer à la réglementation en vigueur, d'autre part. De même, elles obéissent aux critères d'efficacité et d'efficience, de compétence et de performance, avec pour objectif ultime d'assurer le bon fonctionnement des unités et la pérennité de la Sonara», a expliqué le DG de la Sonara.

Dans son discours, Ibrahim Talba Malla a tenu à rappeler au président, aux membres et au rapporteur du Comité d'arbitrage et d'examen des recours, que le respect de la loi doit être de mise dans l'exercice de leurs fonctions. Les mêmes recommandations ont été faites au président de la Commission de passation des marchés internes et ses membres, avec un accent sur la transparence, l'équité et l'objectivité, afin de permettre à la Sonara d'être plus compétitive, grâce à une bonne gestion de son budget.

Au directeur des ressources humaines, il a été recommandé la mise en œuvre du plan de restructuration dans ses volets d'optimisation des charges du personnel, la maîtrise des frais médicaux et des frais de déplacement. C'est avec ce sang neuf que la Sonara et son directeur général entendent relever les défis actuels et poursuivre la marche de l'entreprise vers la croissance. ■



CRISE ANGLOPHONE. Le président de la République leur demande de déposer les armes sous peine de se heurter à la riposte musclée de l'Etat.

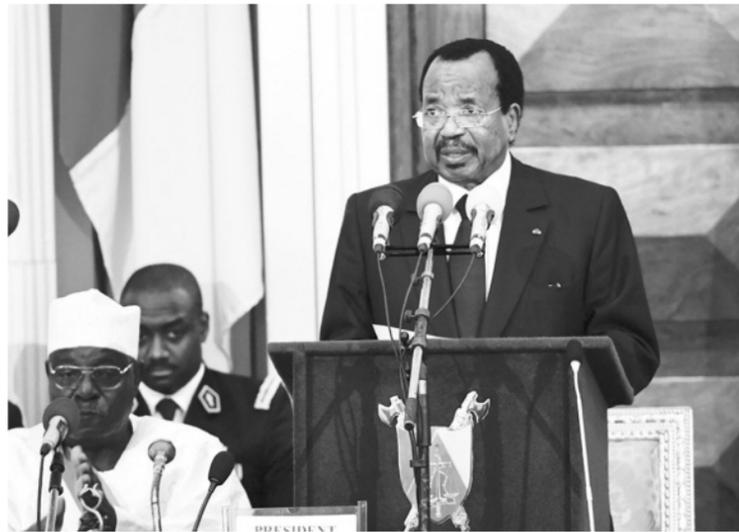
L'ultimatum de Paul Biya aux sécessionnistes

Par Yanick Yemga

Le premier discours de Paul Biya de l'ère du septennat des «grandes opportunités» était particulièrement attendu en raison notamment de la météo sociopolitique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Le Président élu qui a prêté serment hier dans les formes prescrites par la Constitution, a sur ce plan, indiqué la matrice de la gestion de ce dossier par le gouvernement. Celle-ci se résume en deux mots : fermeté et ouverture.

Sur le premier versant, Paul Biya a lancé sans ambiguïté, un ultimatum «à ces entrepreneurs de guerre, qui mettent à mal notre unité nationale et prônent la sécession». Le chef de l'Etat précise qu'«il faut qu'ils sachent qu'ils se heurteront non seulement à la rigueur de la loi, mais aussi à la détermination de nos forces de défense et de sécurité. Je leur lance un appel à déposer les armes et à retrouver le droit chemin. J'en appelle tout particulièrement aux jeunes qui se sont laissés entraîner dans une aventure sans lendemain», a souligné «l'homme du 06 novembre».

Dans l'optique de préparer l'éventualité d'une réponse musclée des forces de l'ordre et de sécurité en cas de réponse négative à l'appel présidentiel à déposer les armes, Paul Biya a exhorté les populations meurtries à «accorder tout le soutien possible à l'action des autorités en vue du



rétablissement de la paix. Ils savent mieux que personne ce que serait leur existence sous le joug d'extrémistes qui font régner la terreur et la désolation dans leurs régions depuis quelques mois», a-t-il ajouté.

S'agissant du volet politique de ces revendications anglophones, le chef de l'Etat soutient qu'«Il ne fait l'ombre d'aucun doute que le destin de nos compatriotes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest s'inscrit dans le cadre de notre République. Fort du soutien du peuple camerounais tout entier et persuadé qu'il existe une issue honorable, dans l'intérêt de tous, je ferai en sorte que le calme et la sérénité reviennent dans les deux régions concernées, dans le res-

pect des institutions dont je suis le garant». Des propos d'une tonalité martiale qui n'écludent cependant pas l'autre versant du discours de Paul Biya concernant ce dossier : l'ouverture.

Dans cette perspective, le chef de l'Etat a tout d'abord souligné qu'il s'est «attentivement penché sur les frustrations et les aspirations de la grande majorité de nos compatriotes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest». Selon lui, «un bon nombre de réponses à ces préoccupations et à ces aspirations sera apporté dans le cadre de l'accélération du processus de décentralisation en cours. Dans les meilleurs délais possibles, des mesures seront prises pour élargir le champ de compétences des collec-

tivités territoriales afin de leur donner les moyens d'une plus grande autonomie. Quant à la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme, elle continuera à être mise en œuvre par la commission qui y est dédiée».

Le président de la République ajoute que «ces actions et d'autres seront prises pour régler nombre de problèmes qui sont à l'origine des frustrations et des insatisfactions qui se sont manifestées ces derniers temps. Nous espérons que cela permettra de rétablir le calme indispensable au retour à des activités économiques et sociales normales. J'ai l'intime conviction que l'écrasante majorité de nos compatriotes des deux régions concernées aspirent à retrouver rapidement la paix au sein de la communauté nationale», a-t-il lancé.

Pour le sociopolitiste Claude Abe, Paul Biya est dans son rôle de chef de l'Etat s'agissant de ce discours sur la crise anglophone. «On peut noter chez lui deux attitudes. L'une est la main tendue à ces compatriotes qui sont frustrés et qui réclament une meilleure prise en compte de leurs aspirations. A ceux-là, il propose une solution qui est une forme de décentralisation qui renforce l'autonomie des collectivités locales. L'autre attitude est le refus de négocier avec ceux qui considèrent avoir un destin en dehors de la République du Cameroun. A ceux-là, il tient un discours de fermeté qui est de déposer les armes

faute de quoi ils feront face à l'armée». L'universitaire espère en fine que l'annonce d'une décentralisation plus poussée ne restera pas un slogan politique mais se transformera en action concrète. ■

MAGISTRATURE SUPRÊME. Et de sept pour Paul Biya

Par Olive Atangana

Pour certains, le moment était historique ; pour d'autres, banal. Quoi qu'il en soit, l'hémicycle de Ngoa Ekelle a retenu son souffle hier à Yaoundé, jusqu'au moment de la réponse fatidique. «I do so swear», a répété Paul Biya, de manière laconique, sous les ovations. Puis, Paul Biya s'est installé au pupitre. Il était alors 11h30 minutes. Le président de la République réélu au terme du scrutin électoral du 07 octobre 2018, a prêté serment le mardi 6 novembre à l'Assemblée nationale, pour son septième mandat. C'était dans un hémicycle bondé de représentants des corps constitués, responsables des différentes chancelleries et invités de marques venus pour l'occasion. En bonne place, également, la famille présidentielle représentée. À sa droite Cavaye Yeguie Djibril, président de l'Assemblée nationale depuis 1992. À sa gauche, Clément Atangana, président du Conseil constitutionnel qui l'a proclamé vainqueur de la dernière élection avec 71,28% des suffrages. Un peu plus loin, le 1er vice-président du sénat, qui représente Niat Njifenji, président du Sénat, absent pour cause de maladie.

Escorté comme à l'accoutumée par le dispositif protocolaire et militaire dédiée au président de la République, Paul Biya, 85 ans, est arrivé à l'Assemblée nationale, pour sa prestation de serment. L'ambiance était alors à la fête pour ses militants, avec des groupes de danses qui rivalisaient d'adresse pour réaffirmer leur soutien à leur champion. La prestation de serment s'est déroulée dans une ville un peu déserte, sous surveillance militaire, devant un hémicycle visiblement conquis, et une foule en liesse disséminée aux abords du palais des Verres et le long de l'itinéraire du cortège présidentiel. Le tout, sous un soleil de plomb mais davantage, sous l'œil vigilant de la sécurité présidentielle. C'est ainsi que s'est officiellement ouvert son septième mandat consécutif à la tête de l'État du Cameroun. Escorté par une quarantaine de motards après une cérémonie de 55 minutes, Paul Biya a regagné le palais présidentiel, où il a reçu par la suite, les félicitations des présents à l'hémicycle et les attributs de chef de l'Etat. ■

CONFLIT. Le 3ème opérateur de mobile pourrait payer au prix fort la guéguerre entre Bestinver et Viettel Global.

La bataille des actionnaires va-t-elle plomber les performances de Nexttel ?

Par Yvonne Salamatou

Depuis 2 ans, le fauteuil de directeur commercial et du marketing chez Nexttel, le 3ème opérateur de mobile du Cameroun, est essentiellement éjectable. Trois professionnels s'y sont déjà relayés depuis le lancement des activités de cette entreprise en septembre 2014, le 2ème ayant pris fonction après plus d'un an de vacance du poste, avant d'être remercié après moins d'un an au poste. Le dernier, selon nos sources, n'a pas pu tenir plus de trois mois, avant de jeter l'éponge.

A l'origine de cette instabilité à l'un des postes les plus névralgiques des entreprises de services, soutient-on à l'unisson au sein de cette société des télécommunications, la bataille que se livrent depuis bientôt 6 ans, les actionnaires de cette société détentrice de la première licence 3G du Cameroun. Il s'agit de Viettel Global Investment S.A, groupe des télécommunications placé sous la coupe du ministère vietnamien de la Défense, qui détient 70% des actifs de Nexttel ; et la société Bestinver Cameroun SA, contrôlée par le milliardaire camerounais Baba Danpullo, qui contrôle 30% du capital de cet opérateur.

«Viettel Global est opposé au recrutement d'un Camerounais au

poste de directeur commercial et du marketing. Ces partenaires vietnamiens ont réussi à faire successivement partir trois professionnels de renommée dans le marketing, proposés par le PCA (Baba Danpullo). Ils le font probablement parce qu'ils ne souhaitent pas qu'un Camerounais puisse contrôler ce poste, à partir duquel on a une idée réelle du niveau d'activité de l'entreprise. Puisque c'est la direction qui manage le recrutement des clients, et qui a de ce fait une connaissance réelle des revenus quotidiens, mensuels et annuels de la société», croit savoir une source interne à Nexttel.

A en croire nos informations, le caractère essentiellement éjectable du fauteuil du directeur commercial et du marketing n'est pas étranger au retard pris dans le lancement du réseau 4G de Nexttel, annoncé depuis 2017, et pourra entraver le démarrage du service mobile money (Nexttel Posa), que cet opérateur est désormais autorisé à offrir, en partenariat avec UBA Cameroun. Mais, bien au-delà de la perte des revenus que ces nouveaux services auraient pu procurer, les performances financières de Nexttel au terme de cette année 2018 pourraient être frappées du sceau de la bataille entre les actionnaires. En clair, plusieurs sources internes confirment le ralentissement des



activités de la société, à cause non seulement du climat délétère qui y règne, notamment entre pro-Viettel Global et pro-Bestinver, mais aussi du fait de l'incertitude autour de l'issue définitive de cette bataille des actionnaires.

Aussi, au sein de Nexttel, le personnel rêve-t-il d'une résolution rapide du conflit, afin que cette entreprise à l'avenir prometteur (5 millions d'abonnés en 4 ans d'activités, talonnant ainsi MTN et Orange), devenue après seulement 2 ans d'activités le premier marché du groupe Viettel en Afrique, puisse sereinement se déployer sur le marché très

concurrentiel des télécommunications au Cameroun. Pour ce faire, les regards semblent tournés vers le gouvernement, qui de l'avis de nombreuses sources proches du dossier, est seul à détenir les clés du problème. Des clés qui pourraient prendre la forme d'une annulation pure et simple de la licence attribuée à cette entreprise, dans un premier temps, puis en second ressort la nationalisation de l'entreprise et la cession, plus tard, des actifs à un autre partenaire stratégique, tout en préservant les intérêts des nationaux. ■

Réactions à la prestation de serment de Paul Biya

ABBO BELLO, président de la section Rdpc Vina Sud 1 A.

«Cette prestation de serment est extrêmement symbolique»



C'est une grande qui m'anime en ce jour exceptionnel de prestation de serment du président de la République élu. Ce 06 novembre est d'autant particulier qu'on fête doublement la prestation de serment de notre président, Son Excellence Paul Biya, réélu le 07 octobre dernier et le 36e anniversaire de son accession à la magistrature suprême. Vous avez sans

doute remarqué notre enthousiasme depuis des semaines pour préparer cet événement historique. Tout ce que nous souhaitons, c'est que Dieu lui donne la santé et la longévité pour pouvoir relever le défi du nouveau septennat. A mon avis, il sera question de terminer les grandes réalisations entamées depuis quelques années. Le Cameroun est marqué par de grands chantiers. Il y a le défi du maintien de la sécurité, la modernisation des infrastructures routières du pays, l'organisation de la CAN 2019, renforcer l'éducation pour les jeunes, etc. Cette prestation de serment est donc extrêmement symbolique pour tout Camerounais parce que le président de la République élu se met devant tous les représentants du peuple pour jurer d'assumer ses responsabilités présidentielles devant tous les Camerounais. Ce n'est

donc pas pour rien que nous sommes tous mobilisés dans les quatre coins de notre pays pour vivre ce moment unique. En ce qui concerne les contestations à la suite de l'élection du 07 octobre, je pense qu'elles sont minimes. Mais, voyez-vous, dans la gestion des hommes, il y a toujours des contestations. Il faut cependant réaffirmer que le chef de l'Etat a proprement gagné l'élection avec 71,28%. N'oublions pas qu'il a perdu dans certaines régions, a gagné dans la majorité et il y a eu partage avec l'opposition dans quelques-unes. Prenez par exemple la région du Centre qui est censé être le bastion du Rdpc, regarder le pourcentage que Son Excellence Paul Biya y a obtenu. Il a perdu dans le Littoral. Donc, si le résultat était faux, le Rdpc devrait gagner partout avec un taux d'au moins 80%. ■

ABOUBAKAR SIROMA, président régional du SDF dans l'Adamaoua.

«On ne doit rien attendre de ce septennat»



Le septennat qui commence, marqué par la prestation de serment du président de la République, n'a aucune perspective d'avenir pour le Cameroun. Car notre pays est segmenté en petits Etats. Ce septennat risque donc d'être une catastrophe pour le pays. De fait, à 36 ans, on n'arrive pas à résoudre les problèmes, et on les crée même encore au lieu de les résoudre. Le pourvoir en place commence un cinquième

mandat, une fois de plus et de trop, pour mettre le Cameroun dans le chaos. Il ne faut donc pas attendre une amélioration des conditions de vie des Camerounais. On ne peut rien attendre de ce septennat dans aucun secteur.

Je prends le cas de l'élevage qui est morte dans l'Adamaoua avec des enlèvements de personnes avec demandes de fortes rançons. Les infrastructures routières sont quasi-inexistantes, la ville de Ngaoundéré est en délabrement total. On ne peut ainsi rien penser avoir dans l'Adamaoua au cours de cet autre septennat. D'ailleurs, il s'agit d'une situation qui globalise le Septentrion. Je vous prends le cas de la route Ngaoundéré-Garoua qu'il faut parcourir en huit heures de temps, sur moins de 270 km. Tout ce qu'on attend donc de ce septennat, c'est simplement la catastrophe, l'enlèvement. ■

VOLTAIRE SAMAKI, membre de la diaspora camerounaise en France.

«Le Président doit revoir le problème de la double nationalité»

J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt le discours du président de la République lors de la cérémonie de prestation de serment. Le Chef de l'Etat a promis de belles choses aux Camerounais, mais il n'a pas mis un accent pour ce qui est de la diaspora camerounaise. J'espère qu'il se penchera sur le problème de la double nationalité et de la grande injustice observée à propos. Pour certaines personnalités sportives ou politiques la double nationalité semble être officiellement reconnue. Je crois que le président de la République peut revoir ce statut afin de rétablir la justice et l'égalité entre tous les camerounais concernés par la double nationalité. Beaucoup de Camerounais à la double nationalité doivent prendre des visas dans les consulats camerounais pour rentrer dans le pays où ils sont nés, ont grandi et où ils ont de la famille. Nous res-



tons un des rares pays à conserver une telle pratique. Autre point, il est reproché avec raison à la diaspora sa faible contribution à l'économie du Cameroun. La diaspora camerounaise est bien loin derrière beaucoup d'autres expatriés. Le Président Paul Biya peut déjà voire comment favoriser les transactions commerciales avec la diaspora. Par

exemple lever ou baisser les taux douaniers sur les expéditions réalisées par la diaspora vers le Cameroun. Ceci pourrait motiver beaucoup de jeunes expatriés à s'investir de plus en plus pour le pays. J'invite aussi la diaspora à collaborer de plus en plus avec le pouvoir en place, de contribuer à la consolidation de la paix et de la démocratie au Cameroun. Il faut éviter le jeu de la condescendance vis-à-vis des institutions et des camerounais vivants au pays. La démocratie camerounaise est jeune, elle fait son petit chemin et je crois qu'elle avance bien. Y a sûrement des choses à améliorer et avec ce qu'on a vu cette année électorale, l'engouement de la jeunesse, la large diffusion publique des débats au Conseil Constitutionnel, j'ai espoir que le Cameroun est sur le bon chemin de la démocratie et de la transparence. ■

HAMADOU BAYEGUED, membre de la société civile.

«Il a prononcé un discours d'ouverture»



Nos impressions sont des impressions de satisfaction. Le président réélu a prononcé un discours d'ouverture. Nous appré-

cions le fait qu'il demande aux sécessionnistes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest de déposer les armes. Il a également promis qu'il accélérera davantage le processus de décentralisation. Mais aujourd'hui, les jeunes attendent beaucoup plus sur les faits. Les membres du gouvernement qui sont au service du chef de l'Etat doivent implémenter toutes les mesures qui leur seront édictées. Certes, le chef de l'Etat promet toujours beaucoup, mais nous voulons la célérité dans la réalisation de ces promesses. Déjà, nous apprécions le fait qu'il a reconnu qu'il faut accélérer les choses. ■

HAMADOU HAMIDOU, président de section Rdpc du Diamaré Centre I.

«Paul Biya est déterminé à conduire le Cameroun vers son émergence»

Vous avez vous-mêmes constatés l'enthousiasme de toutes les populations de l'arrondissement de Maroua 1er qui se sont réunies ici au cercle municipal de Maroua pour vivre en direct la prestation de notre ancien nouveau président. Elles lui ont renouvelé à plus de 80% leur confiance lors de l'élection présidentielle pour la gestion de l'Etat. Nous avons suivi de bout en bout le discours du chef de l'Etat. C'est un discours rassurant qui définit un nouveau départ pour le septennat et il y a lieu de rêver. La population de la région de l'Extrême-Nord et particulièrement celle de l'arrondissement de Maroua 1er rêve d'un pays sta-



ble et prospère et qui atteindra l'émergence promise par le chef de l'Etat. Il est déterminé plus que jamais à conduire le bateau Cameroun vers son émergence. La prospérité est également revenue

dans le discours du président de l'Assemblée nationale qui nous a très marqué. Nous avons remarqué au cours de cette cérémonie de prestation de serment, la présence de certains candidats perdants à l'élection présidentielle. Cette vitalité politique démontre que le Cameroun est un pays mûr qui a des hommes et des femmes de valeur qui ont compris ce que c'est la démocratie. L'autre point saillant du discours du président était la main tendue à ceux-là qui font le désordre du côté du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Il a dit avec fermeté que la paix reviendra dans ces régions. Il y a donc cette lueur d'espoir que la situation reviendra à la normale. ■

BOUBAKARI NDJIDDA, doctorant en droit privé.

«Il est temps que les lignes bougent»

Durant ce nouveau septennat, le président Biya devra plus administrer que gouverner. En vérité, il devra travailler pour lutter contre la pauvreté, la marginalisation sociale, le chômage et l'insécurité. Il doit s'engager pour la dignité des marginalisés, des exclus, des femmes et surtout des jeunes. Il doit refonder un projet de société plurielle et plus juste qui dépasse les perceptions et qui offre connaissance et respect. Il doit mettre en avant dans sa gouvernance des femmes et d'hommes déterminés à changer les choses, à valoriser les différences et à célébrer les nouvelles visibilités politiques, économiques, sociales, culturelles, sportives, linguistiques et religieuses. Il s'agit d'aller au-delà des perceptions, mais également des déclarations de bonnes intentions. Mais nous avons la nette impression que le régime politique came-



rounais est la «slogantocratie» : Rigueur et moralisation, Cameroun des grandes ambitions, Cameroun de grandes réalisations et récemment le Cameroun des grandes opportunités. Les camerounais se sont habitués au même disc bien qu'il soit rayé. Au fond, les années passent et se ressemblent. Sur ces entrefaites, l'émergence tant souhaitée ne va demeurer qu'une vue de l'esprit. Par conséquent, il est temps que les lignes bougent. ■

DR LIKIBY BOUBAKAR, élite du Diamaré.

«Notre joie est à son comble»



Le Président Paul Biya a été plébiscité par les camerounais, félicité par la communauté internationale et a prêté sermon ce 6 novembre 2018. Cette prestation solennelle coïncide avec l'anniversaire de son accession à la magistrature suprême. Il s'agit là d'une fête forte en symbole et d'une joie grandiose. Je suis très surpris par certaines allégations infondées, sur la qualité des élections dans le Septentrion, par des personnes tapis à Yaoundé ou à Douala. Nous, nous étions sur le terrain, avons fait la ronde de plus de 70 bureaux de vote et avons constaté aucun incident et une représentation médiocre de l'opposition. À qui la faute ? Je réaffirme que tout s'est bien passé dans l'ex-

trême nord, notamment dans le Diamaré et plus précisément à Maroua où j'ai été en permanence. Les échos venus des autres arrondissements et départements confirme les mêmes faits. Sur cette base, la cour constitutionnelle a tranché, conformément aux aspirations de la majorité des camerounais, en mondvision. Cela est une belle leçon de démocratie. Aux pleurnicheurs, je dis qu'il est magnifique, voir majestueux, d'être un bon perdant. J'espère que certains agitateurs reviendront à la raison pour construire notre pays car

les chantiers sont immenses. Parmi les attentes, en tant que militant du rassemblement démocratique du peuple camerounais et citoyen, figure la victoire de notre nation face à la guerre du développement à laquelle le Chef de l'État nous convie. Cette guerre rude et ardue est d'une nécessité impérieuse. Au regard des données économiques, l'imperiosité de ce combat est marquée avec davantage d'acuité pour la Région de l'Extrême-nord. Le septennat qui s'annonce est conforté d'une forte volonté du chef de l'État de faire du Cameroun un grand pôle de développement. La Région de l'Extrême-nord qui l'a plébiscité de tout coeur sera sans doute davantage au centre des préoccupations

du président Paul Biya, à travers des actions concrètes visant l'amélioration de la vie de nos populations. Cette marque d'attention du Chef de l'État, sur qui nous comptons, pourrait se matérialiser par la conception et la mise en place des grands projets structurants pour le Septentrion, qui a pesé 47,5% sur le choix de notre champion, et la valorisation des ressources locales. Nous souhaitons en sus une plus grande représentation des fils du Diamaré (l'un des plus grands départements du Cameroun) dans l'appareil de l'État ; qu'on nous confie plus de responsabilités, plus d'opportunités de participer au développement du Cameroun ; qu'il y ait plus d'investissements publics pour l'extrême nord et une sélection adéquate des futures responsables des collectivités locales en l'occurrence les maires et les conseillers municipaux, le moment venu. La vision du Chef de l'État démontre à suffisance que la bataille du développement est essentiellement locale. Elle passe surtout par le choix des hommes fiables, motivés par le développement collectif et l'intérêt général. Pour le reste, nous savons pouvoir compter sur le président S.E.M Paul Biya qui est à la hauteur des tâches qui l'attendent. A ce titre, nous sommes des ouvriers fiables sur qui il peut compter pour la réalisation de sa vision. Le Diamaré lui est acquis !■

ALEX BAKAK, membre de la diaspora camerounaise au Canada.

«La lutte contre la corruption doit s'intensifier»

Le discours du Chef de l'État lors de sa prestation de serment me semble prometteur. Il a mis un accent sur la résolution du problème dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Je pense que pour le retour de la paix dans ces régions, le gouvernement doit privilégier la voie du dialogue franc, constructif et inclusif pour résoudre pacifiquement ce conflit. Je pense que, le Président de la République en s'adressant aux jeunes, il sait ce qu'ils sont capables de faire. La population camerounaise est en majorité constituée de jeunes et de femmes. On s'attend à ce qu'il accorde de plus grandes responsabilités aux jeunes et aux femmes en les nommant à des postes importants. La construction des infrastructures de base afin de permettre aux camerounais des villes et campagnes de vivre de manière décente. L'État doit construire des routes, des écoles, hôpitaux, et garantir l'accès à l'eau potable et à l'électricité pour tous. La lutte contre le chômage à travers la création d'emplois pour éviter la clochardisation de la jeunesse et arrêter le phénomène de l'immigration clandestine. La protection de la population face à l'insécurité de plus en plus grandissante doit être de mise. Le Chef de l'État doit



revoir le problème de la double nationalité pour la diaspora camerounaise, afin qu'elle puisse apporter sa contribution au développement du Cameroun grâce à ses investissements, sa compétence et son expertise acquise à l'étranger. Nous venons de vivre une élection particulière où l'on a observé quelques contestations. La révision du code électoral afin d'asseoir les bases d'une transition démocratique et pacifique. Ce qui implique entre autres, la libre expression des suffrages, l'impartialité et l'indépendance des organes chargés de l'organisation des élections et de la proclamation des résultats. Il y a l'épineux problème de la corruption au pays. Pour la lutte contre la corruption et le détournement des deniers publics, des actions plus concrètes doivent être posées pour endiguer ce fléau qui mine la société et handicape son développement. ■

République du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable

Republic of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Ministry of Environment, Protection of Nature and Sustainable Development

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N°000045/C/MINEPDED/SG/DPDD/SDEE du 31 octobre 2018

Le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable informe la communauté nationale et internationale, de la tenue des audiences publiques relatives à l'étude d'impact environnemental et social du projet d'exploitation de deux (02) carrières de pierres dans l'Arrondissement de Poumougne, Département du Koung-Khi, Région de l'Ouest soumise par la société CAMEROON MINING GROUP (CMG).

Lesdites audiences publiques se tiendront du 5 au 10 novembre 2018 aux lieux ci-après :

- LEMGO : Chefferie ;
- PETE : salle des fêtes « Klatar-Klas »

Les audiences publiques visent à recueillir les observations du public sur ladite étude. Le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable invite par conséquent, les populations et autres parties intéressées, à participer activement à l'exercice.

Le Ministre Délégué

Dr Nana Aboubakar Djalloh

DOUANES/NORD. La nomination d'un intérimaire à l'origine de la brouille entre les deux responsables.

Les dessous du conflit entre le gouverneur et le chef secteur des douanes

Par Innocent-Blaise Youda et Y.S.

La circulation d'une correspondance du chef de secteur des douanes du Nord adressée au gouverneur de la région sur les réseaux sociaux, et principalement Facebook et wathsapps le week-end dernier, a donné lieu à toutes sortes de commentaires et de supputations. Dans cette correspondance datée du 2 novembre dernier, le chef secteur des douanes du Nord, Séraphin Bello, indique au gouverneur qu'il accuse réception des «décisions régionales n°007/DR/D/SP portant désignation à titre intérimaire de Monsieur Djourwe Problème au poste de chef de brigade commerciale des douanes de Gashiga et n°008/DR/R/SP portant redéploiement de certains personnels en service au secteur des douanes du Nord du 1er novembre 2018.»

Dans la même correspondance, il poursuit en indiquant au gouverneur qu'il n'a jamais fait des propositions à ce dernier au sujet de ces nominations, et qu'il serait donc convenable que la mention "Sur proposition du chef de secteur des douanes du Nord" qui figure dans les décisions du gouverneur soit supprimée. De plus, il se trouve que le poste pourvu à titre intérimaire en question par le gouverneur, au motif que le titulaire du poste, Florent Patrick Biwole Biwole est admis en stage, est déjà occupé par Benoit Nga Owono, brigadier des douanes. En effet, le 12 octobre dernier, au lendemain du départ de Florent Patrick Biwole Biwole, le chef de secteur des douanes du Nord a signé une note de service portant désignation d'un intérimaire au poste de chef de la brigade commerciale des douanes de Gashiga. Sur le terrain, jusqu'à hier mardi 6 novembre 2018, la décision régionale portant nomination de Djourwe n'avait pas été exécutée. Un «signe manifeste d'insubordination caractérisée du chef secteur des douanes» que dénonce un responsable des services du gouverneur de la région du Nord.

Ce dernier invoque en appui de sa posture, le décret n°2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs de circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services. Selon ce texte, il est tout à fait dans les prérogatives du gouverneur de prendre un tel acte. L'article 6 de ce texte réglementaire dispose en effet que «le gouverneur est chargé de la gestion des fonctionnaires et agents de l'Etat en poste dans les services déconcentrés de l'Etat dans la région, à l'exception de ceux relevant de la Justice, des Forces Armées et de la Sûreté Nationale». La même source conclut qu'«en vertu de la hiérarchie des normes juridiques, le décret étant au-dessus de la circulaire, l'acte du gouverneur de la région du Nord est non seulement légal, mais pertinent puisqu'il s'agissait d'assurer le bon fonctionnement et la continuité du service public car le titulaire du poste a dû aller en stage», conclut-elle.

Une autre source proche du dossier nous apprend que concernant la mention «sur proposition



du chef secteur des douanes» qui fait problème aux yeux du chef secteur des douanes, il «y a lieu de savoir qu'une autorité administrative qui se respecte ne peut fournir sur la place publique, ou les réseaux sociaux la preuve des consultations qu'elle fait. Ce monsieur a fait plusieurs propositions de noms qui n'ont pas été prises en

compte par l'autorité administrative parce que ces personnes n'avaient pas le grade de brigadier requis pour occuper cette fonction. Et au finish, le gouverneur a choisi un Camerounais ressortissant de l'Extrême-Nord. On ne peut lui faire en outre le procès d'avoir placé son frère du village. Au vu de tous ces éléments, on voit bien que cette cabale est déclenchée contre le gouverneur parce qu'il n'a pas permis aux gens de mener leurs trafics illégaux».

L'échange entre les deux hommes qui aurait pu être un banal incident révèle malheureusement la délicatesse des rapports que les deux hommes entretiennent depuis un moment. En effet, les décisions signées du gouverneur le 1er novembre et portant sur la nomination du chef de la brigade

commerciale de Gashiga et sur le redéploiement du personnel ne sont pas les premières en date. Le 24 août 2018, la décision régionale n°005/DR/D/SP portant désignation de certains responsables à titre intérimaire au secteur des douanes du Nord avait redéployé sur le terrain, cinq cadres du secteur de la douane.

La note qui ne portait pas la mention "Sur proposition du chef de secteur des douanes du Nord" n'avait pas reçu l'assentiment du chef de secteur des douanes qui avait été mis devant les faits accomplis selon notre source à la douane. Ce sont ainsi le chef de subdivision active de Garoua, le chef de brigade commerciale de Garoua, le chef de bureau secondaire de Touroua, le chef de brigade commerciale de Touroua et le chef de poste de douane de Tchamba dans le Faro qui ont été remplacés. La note indiquait en son article 2 que l'intérim des promus prendrait fin avec la nomination des titulaires à ces postes. Problème, en dehors du chef de brigade commerciale de Garoua dont l'occupant au moment de la décision a été admis à faire valoir ses droits à la retraite, et du poste de chef de brigade commerciale de Touroua, vacant au moment de cette décision, les autres postes ont vu leurs titulaires simplement

redéployés et remplacés sans poste.

ALAMINE OUSMANE MEY

Le conflit entre les services du gouverneur de la région et le secteur des douanes du Nord ne date pas d'aujourd'hui. En novembre 2016, à la suite de plusieurs mois de relations exécrables entre Oumarou Dewa, alors chef secteur des douanes et le gouverneur de la région du Nord, les éléments de la compagnie de gendarmerie de Garoua 1 avaient été dépêchés au secteur des douanes pour mettre le chef de secteur hors de son bureau manu militari. A la suite d'une note du directeur général des douanes portant sur la question des personnels qui devaient aller en retraite, le gouverneur avait notifié au chef de secteur son départ à la retraite et procédé à la nomination de Sali Youssoupha, qui occupait le poste de commandant de la subdivision active des douanes de Garoua, comme chef de secteur par intérim le mercredi 21 novembre 2016. Lequel sera installé le 23 novembre 2016. Devant la gravité du conflit que la situation avait générée, le ministre des Finances de l'époque, Alamine Ousmane Mey avait cru bon de trancher l'affaire en nommant Séraphin Bello le 24 novembre 2016. ■

Que dit la loi :

Extrait du décret n°2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des Chefs de circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services.-

ARTICLE 5.- (1) Le Gouverneur assure sous l'autorité des ministres compétents, la supervision générale, la coordination et le contrôle de l'activité des services civils déconcentrés de l'Etat dans la région, à l'exception de ceux relevant de la justice.

(2) Ce pouvoir de supervision, de coordination et de contrôle s'exerce notamment ainsi qu'il suit:

- les ampliations des correspondances adressées par les ministres aux responsables des services déconcentrés doivent lui être communiquées ;
- les correspondances en provenance de ces services doivent être acheminées sous son couvert, quitte aux responsables intéressés d'en adresser directement des ampliations aux ministres destinataires en cas d'urgence ;
- le Gouverneur procède à tous les contrôles et investigations ou prend toutes les mesures de coordination qu'il juge nécessaires ;
- le Gouverneur ou son représentant préside de plein droit toutes les réunions et commissions administratives ou techniques qui intéressent les services déconcentrés de l'Etat dans la région, à l'exception de celles dont la présidence est confiée par des textes particuliers à une autre autorité.

(3) Le Gouverneur dispose d'instances de coordination dont l'organisation et le fonctionnement sont fixés par des textes particuliers.

ARTICLE 6.- Le Gouverneur est chargé de la gestion des fonctionnaires et agents de l'Etat en poste dans les services déconcentrés de l'Etat dans la région, à l'exception de ceux relevant de la Justice, des Forces Armées et de la Sûreté Nationale.

A cet égard, il :

- évalue en premier ressort le Secrétaire Général de ses services, les Préfets et l'Inspecteur Général des Services Régionaux, et en deuxième ressort les Sous-Préfets et les Inspecteurs des Services Régionaux ;
- arrête l'évaluation définitive des Chefs de Division, des Chargés d'Etudes, des Adjoint Préfectoraux et des Adjoint d'Arrondissement" sur la base des notes attribuées par le Secrétaire Général des Services du Gouverneur, les Préfets et Sous-Préfets selon le cas ;
- évalue les responsables des services techniques déconcentrés dans la région suivant les modalités fixées dans les textes particuliers ; arrête la notation définitive des chefs de services techniques départementaux, sur la base des notes attribuées par les Préfets et les responsables desdits services dans la Région ;
- recrute et licencie le personnel décisionnaire des services déconcentrés de l'Etat dans la Région ; toutefois, l'initiative du renforcement des effectifs relève des Ministres compétents ;

- avance le personnel décisionnaire et gère les agents auxiliaires en fonction dans les services déconcentrés de l'Etat dans la Région.

ARTICLE 7.- (1) Le Gouverneur prend en outre les actes de gestion suivants :

- Octroi des congés annuels, de maternité et de paternité au personnel des services déconcentrés de l'Etat dans la région ;
- Octroi des autorisations et permissions d'absence aux personnels desdits services dans les limites et selon les modalités prescrites par des textes particuliers ;
- Affectation dans l'intérêt du service, d'un département à un autre, du personnel non titulaire de postes de responsabilité ;
- Constatation des absences irrégulières du personnel desdits services ;
- (2) Il dispose par ailleurs des pouvoirs disciplinaires étendus sur ensemble des personnels en poste dans les services déconcentrés de l'Etat dans la Région. A cet égard, et sans préjudice des dispositions des textes particuliers, il :
 - inflige toutes les sanctions disciplinaires prévues par la réglementation au personnel décisionnaire des Services du Gouverneur ;
 - inflige aux personnels contractuels en poste dans les services déconcentrés de l'Etat les sanctions prévues par la réglementation ;
 - inflige les sanctions de retard à l'avancement, d'abaissement d'échelon et de licenciement

aux personnels décisionnaires des services déconcentrés de l'Etat ;

- inflige des sanctions d'avertissement et de blâme aux fonctionnaires de ses propres services ou des services déconcentrés de l'Etat, titulaires ou non des postes de responsabilité ;

- adresse à ces personnels lorsqu'il le juge opportun, des lettres de félicitations et d'encouragement.

(3) Les dossiers relatifs à ces différents actes sont instruits et les décisions préparées, soit par le Secrétaire Général des Services du Gouverneur soit par les responsables des services déconcentrés compétents, qui sont en outre chargés de leur application.

ARTICLE 8.- (1) Le Gouverneur nomme aux fonctions de chefs de bureau dans ses propres services.

(2) Sur proposition des responsables compétents des services déconcentrés de l'Etat dans la Région, il nomme aux fonctions de chef de bureau dans lesdits services.

ARTICLE 9.- (1) Le Gouverneur peut demander à tous les services publics installés dans la Région les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

(2) Les chefs des services déconcentrés de l'Etat ainsi que les responsables des établissements et organismes publics et parapublics installés dans la Région doivent le tenir informé de toutes les affaires ayant une importance particulière. ■

MAYO-DANAY. La cérémonie a eu lieu le 4 novembre dans l'arrondissement de Wina.

L'Ademada offre 10 millions de FCfa à 133 élèves

Par Yvonne Salamatou

Les 133 meilleurs élèves du département du Mayo-Danay ont bénéficié d'une enveloppe de 10 millions de FCfa, des mains de l'association pour le développement du Mayo-Danay (Ademada). La cérémonie a eu lieu le 4 novembre à Wina, un arrondissement du Mayo-Danay. Les heureux récipiendaires, originaires du département sus cité, sont venus de 11 arrondissements. Visiblement émus par cette marque de sollicitude, les uns et les autres ont promis de doubler d'ardeur au travail, et promettent d'utiliser à bon escient, le dû qui leur a été remis. Présents, les parents des récipiendaires ont dit leur gratitude aux élites, membres de l'Ademada.

Sieur Molgom, le maire de la commune de Wina en a profité, pendant son laïus, pour exhorter les élites du Mayo-Danay à s'investir davantage pour le développement de leur département et surtout dans l'éducation. Car d'après lui, il y a un manque criard d'enseignants et d'infrastructures dans le Mayo-Danay. Abdoulkarim Nassourou, le président du Comité local d'organisation, l'a suivi en se fendant dans des remerciements envers l'élite active du département. Les messages gratifiants étaient adressés au premier chef à Mounouna Foutsou, ministre de la Jeunesse et de



l'éducation civique (Minjec), Mamat Boukar Alipha, Adoum Garoua ; tous membres de l'Ademada. Prenant la parole, l'élite a demandé aux élèves de rêver. «*Vous avez le droit de rêver. Nous avons le devoir de vous accompagner*», a déclaré Adoum Garoua. Mounouna Foutsou, parrain de l'événement, s'est dit très satisfait du travail abattu par l'élite du département. Il a dit sa «ferme détermination à soutenir plus que par le passé cette heureuse initiative». Par la même occasion, il a invité l'équipe dirigeante à trouver des voies et moyens pour favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes du Mayo-Danay. Il a promis de financer les cours de préparation aux concours administratifs des futurs bacheliers.

La cérémonie de remise de l'enveloppe a aussi été l'occasion pour l'Ademada de dresser un bilan des 10 ans du projet qui les a réunis : l'Opération Vive l'École dans le Mayo-Danay. D'après le Dr Moussa Lissou, coordonnateur de l'opération vive l'école dans le Mayo-Danay : «*c'est 110 millions de FCfa qui ont été octroyés aux meilleurs élèves du département depuis 10 ans. 2000 actes de naissances ont été établis aux enfants nécessiteux. Des bibliothèques municipales ont été équipées en manuels scolaires, et bien d'autres actions réalisées.*» Pour la 11ème édition de «Vive l'école dans le Mayo-Danay», rendez-vous a été pris à Daketcha en 2019. La 10e édition de «l'opération vive l'école dans le Mayo-Danay» était couplée



à la 3e édition de la foire économique du Mayo-Danay. Plusieurs exposants sont venus des 11 arrondissements du Mayo-Danay. En 10 ans,

ce sont plus 110. 000. 000 de francs qui ont été ainsi mis au service de l'école par les élites du département du Mayo-Danay dans ce cadre. ■

RÉACTIONS

Dr Moussa 2 Lissou, coordonnateur de l'opération «vive l'école dans le Mayo-Danay». «En 10 ans l'opération a déjà fait le tour des 9 des 11 arrondissements du département»

En 10 ans l'opération a déjà fait le tour des 9 des 11 arrondissements du département. Le challenge aujourd'hui est d'étendre les bénéficiaires aux étudiants du supérieur ainsi qu'aux fils et filles du Mayo-Danay dans l'ensemble du Cameroun. Pour y parvenir, les élites sont appelées à déposer

toutes leurs casquettes politiques, claniques et autre...l'opération ne doit pas reposer sur quelques personnes seulement. L'école c'est le devenir du Mayo-Danay et du Cameroun. Il est hors de question que d'aucuns fassent des sacrifices pendant que d'autres observent. ■



Adoum Garoua, président du comité de pilotage de l'association pour le développement du Mayo-Danay. «Nous, en tant qu'élite notre devoir c'est de vous encadrer pour que vous puissiez réaliser ces rêves»

Moi je voudrais saluer les efforts consentis par les responsables de l'Association pour le développement du Mayo-Danay (Ademada). Aux plus jeunes, sachez qu'il y a quelques années nous étions assis à votre place. Dans vos petites têtes là je sais que chacun a des rêves. Chacun a un

métier dont il rêve, une fonction dont il rêve. C'est normal que vous ayez des rêves. Nous, en tant qu'élite notre devoir c'est de vous encadrer pour que vous puissiez réaliser ces rêves. Dans 10 ans, plusieurs parmi vous seront assis ici avec nous. Continuez à faire l'école " ■



Mounouna Foutsou, Minjec, parrain de l'opération vive l'école dans le Mayo Danay. «Sans école, aucun développement n'est possible»

Sans école, aucun développement n'est possible. Aujourd'hui tout passe par l'école. Mais il n'est plus question de faire l'école aussi aveuglément. Désormais il s'adapter à son environnement socio-économique. Dans le Mayo-Danay aujourd'hui, des camerounais partis d'ailleurs viennent faire du business ici. Pourquoi les fils du département n'en font pas autant ? Pourtant c'est le business qui tient le secteur économique de nos jours. Pour la formation dans le domaine entrepreneurial, comme vous le savez, chaque localité aujourd'hui dispose d'un Centre multifonctionnel de promotion des jeunes (Cmpj). Il faut les fréquenter pour s'imprégner davantage. Donc j'appelle les élèves et même les parents à



penser à ce secteur pendant leurs études. Les projets sont ceux qui sont pensés depuis les bancs. Par ailleurs, je suis très d'accord avec les perspectives de l'opération vive l'école dans le Mayo-Danay à savoir l'extension des bénéficiaires aux fils et filles du département dans tout le Cameroun." ■

Pr Mbassi Ateba Raymond, Maître de conférences habilité à l'École normale supérieure de l'Université de Maroua.

La question identitaire du Cameroun de l'ère du Renouveau aux horizons émergents. Défis et perspectives pour une renaissance de la camerounité

CONSIDÉRATIONS INTRODUCTIVES

La question centrale, à la fois essentielle et sans doute épineuse, qui se pose à l'ère du Renouveau, et même au-delà de 2035, est : comment assurer le bien-être de tous et concilier le pluriel et la différence sans rompre l'unité nationale ? Cette question à tiroirs, à laquelle il convient cependant de mettre les guillemets, s'était déjà posée tant bien que mal aux Allemands depuis 1884, aux Français et aux Anglais depuis 1920 et avait trouvé des réponses aussi complexes qu'ambiguës, orientées par les intérêts divergents des uns et des autres et par l'activité événementielle de cette époque chaude des impérialismes. Elle soulève sous le Renouveau depuis 1982 non pas seulement le problème de l'intégration nationale, mais surtout celui du vivre-ensemble de plus de 250 ethnies du triangle national. La quête de l'émergence à l'horizon 2035 oblige à repenser la question identitaire en l'évaluant à l'aune des nouveaux enjeux de l'heure qui sont autant d'équations à plusieurs inconnues à résoudre, toutes intégrées dans une approche multisectorielle et globale : reconstitution culturelle du Cameroun, renforcement du sentiment d'identité et d'appartenance à la camerounité ; valorisation de l'ethno et promotion des traits identitaires du Cameroun – cultures, langues endogènes, du made in Cameroon, etc. – ici et ailleurs ; protection du territoire identitaire dans lequel se déploie originellement la camerounité. Et, bien que forme historique héritée de la colonisation, sauvegarder ce territoire contre toutes sortes de retribalisations internes (Maffesoli, 1991) au sein du tissu national, de prédatations des hégémonies prétendant éclairées occidentales ou orientales, de velléités sécessionnistes de certaines régions ou expansionnistes de ses voisins ; éviter en somme que le triangle national ne soit happé par le trou noir du village planétaire que semble offrir la mondialisation ; recréer le sens patriotique et la fierté d'être camerounais, où qu'on se trouve, pour ne citer que ces points chauds du cahier de charges de la construction identitaire du Cameroun. Le problème ne se pose donc plus seulement en termes d'identité culturelle qui a fait les choux gras d'une certaine exégèse vouée à la valorisation des spécificités culturelles du Cameroun contemporain (Mbassi et Bikoï, 2011). C'est d'une véritable entreprise de Renaissance et de refondation sociale dont il s'agit, soutenue par un sentiment d'appartenance nationale inébranlable dont les retombées ne seront pas seulement en 2035 matérielles, mais surtout immatérielles, symboliques.

On peut se féliciter que la vision prospective de l'horizon 2035 envisage le Cameroun, non pas seulement comme un pays émergent, mais aussi comme un pays «uni dans sa diversité»

(MINEPAT 2009 : 16), avec pour défi, entre autres, de «Renforcer l'unité nationale». L'unité inscrite dans la devise du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais, peut se concevoir dès lors non pas comme un acquis, mais comme un idéal qui nous porte vers la société exemplaire à laquelle aspirent tous les Camerounais. Quel(s) projet(s) de société le pays a-t-il mis en place pour atteindre cet objectif jusqu'à l'horizon 2035 ?

1. DE L'EXO-CANNIBALISME SYMBOLIQUE COLONIAL À LA VALORISATION DE L'ETHNO

En dehors de quelques précurseurs de l'Interculturel, notamment l'Église presbytérienne et l'Église catholique, qui avaient obtenu, après d'âpres luttes avec le système colonial, d'évangéliser en langues locales, l'assimilation a été littéralement et systématiquement appliquée à l'ensemble de la nation camerounaise, que ce soit dans sa partie francophone ou dans sa partie anglophone. L'équation, à la fois malheureuse et réaliste des colons, consistait à transférer leur culture aux indigènes camerounais, pour mieux asseoir l'hégémonie de leurs métropoles respectives.

Les hyper-identités francophone et anglophone constituées au nom de ce passé colonial sont, quoi qu'on dise, caricaturales, du fait même de l'omission des situations particulières complexes que les parties du Cameroun concernées sont obligées d'assumer, même si les choix politico-stratégiques s'orientent préférentiellement vers ces deux pôles identitaires fondés sur l'usage plus ou moins maîtrisé des langues française et anglaise, langues d'État. Cette répartition héritée de l'histoire récente depuis 1920 a donné lieu à un problème anglophone qui s'est amplifié depuis quelques années avec des revendications plus ou moins légitimes, la plupart nécessitant une solution globale dans l'ensemble des entités communautaires nationales.

En 1960, le Cameroun fait ses premiers pas dans le concert des nations, et se présente comme un «barbare» – mot retiré de l'Hymne national pour son caractère stigmatisant –, étranger à lui-même, détaché de son patrimoine immatériel, enrichi cependant de l'altérité européenne et de celle de ses voisins profitant opportunément de ses frontières hospitalières. En dehors de quelques figures historiques qui ont donné leurs noms à certaines villes du Cameroun, comme Bertoua, Nguemendouga, etc., on peut faire le constat selon lequel les traces mémorielles et les mythes fondateurs d'identités sont subtilement ignorés, voire remplacés dans l'enseignement et dans le paysage administratif par les mémoires, les objets et les mythes venus d'ailleurs. Cette mémoire et les figures qui l'ont soutenue méritent aujourd'hui d'être entretenues dans la perspective d'actualisation des



Maître de conférences habilité (Associate Professor) à l'École normale supérieure de l'Université de Maroua où il occupe par ailleurs les fonctions de Chef de département de langue française et littératures d'expression française cumulativement avec celles de Chef de Division de la Coopération Universitaire et de Directeur de publication de la revue *Mosaïques*. Il est chercheur Associé au Labo FRED (Francophonie, Éducation, Diversité) de l'Université de Limoges en France où il a soutenu en 2013 une habilitation à diriger les recherches, et membre de nombreux réseaux scientifiques. Spécialiste de Jean-Marie Gustave Le Clézio et des identités, il compte une cinquantaine de publications scientifiques qui s'orientent, entre autres, vers les variations, les circulations et les médiations entre les champs et institutions culturo-littéraires francophones.

repères culturels du Cameroun.

Les marqueurs et les symboles religieux traditionnels, linguistiques ou culturels, les représentations et les pratiques artistiques et scripturales d'inspiration camerounaise sont étouffés. L'Abbia, le Centre culturel camerounais, les maisons d'édition, les associations à caractère culturel, les grandes figures de l'Interculturel comme Engelbert Mveng, Bernard Fonlong, Fabien Eboussi Boulaga, etc., essaient tant bien que mal de recréer ces abstractions, de susciter des dynamiques de refondation, de renaissance et de co-naissance culturelle, de déconstruire les codes et les credo exclusifs élaborés pendant la période coloniale pour construire une nation intégrative prenant en compte toutes les sensibilités régionales et tribales. On ne saurait d'ailleurs occulter les efforts des premiers politiques qui ont présidé aux destinées du Cameroun au sortir de l'Indépendance.

La problématique de l'appartenance à la nation camerounaise et du sentiment qui doit la soutenir restaient cependant, aux premières heures du Renouveau, un véritable défi à relever. Comment dépasser les crispations tribalo-ethniques qui risquaient de compromettre l'élan de la jeune nation camerounaise vers la modernité ?

2. LA PROMOTION DU SENTIMENT D'IDENTITÉ NATIONALE CAMEROUNAISE

NALE CAMEROUNAISE

Il s'agit d'une équation à plus de 250 inconnues, même si l'unité administrative de plus en plus dénoncée comme un contrat de dupes par une certaine élite politique du Southern Cameroon semblait acquise depuis 1972, date de la réunification des Cameroun anglophone et francophone. Celle-ci se devait de l'être, non pas seulement entre ces deux blocs linguistiques unis grâce à deux traits identitaires non autochtones, acquis au nom d'un passé colonial – les langues française et anglaise –, mais surtout entre toutes les solidarités primordiales et naturelles de l'ensemble du territoire. Au problème des équilibres régionaux, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, en balayant de façon transversale et

abyssale le triangle national – qu'on sait très poreux dans ses frontières –, s'est ajouté celui de la prise en compte permanente des préoccupations des parties anglophone et francophone. L'offre sociopolitique du Cameroun, qu'exploite opportunément le politique lors des grandes échéances électorales, démontre d'une relative décentralisation, qui transite par une retribalisation contrôlée, pour assurer le partage et les équilibres pas seulement régionaux mais tribaux. Il s'agit de limiter pour chaque ethnie ou région, la propagation d'un sentiment minoritaire souvent source de revendications foudroyantes et de manœuvres peu patriotiques.

Beaucoup de questions restent jusqu'ici sans réponses définitives et pourraient encore orienter la politique culturelle et identitaire du Renouveau à ce nouveau septennat : comment passer des solidarités primordiales, impliquant la famille, le clan et l'ethnie, à l'identité nationale ? Comment construire une identité nationale qui n'homogénéise pas les différences ethniques, d'une part et, d'autre part, qui prend en compte toutes les minorités ? Une fois de plus, il s'agissait de désamorcer la guerre des ethnies pour les rassembler autour d'un idéal, en évitant que le nationalisme camerounais ne se transforme, comme cela a failli être le cas dans certains États voisins, en un ethno-nationalisme répressif où la priorité est accordée à certaines ethnies qui assument cette présence au détriment des autres. Les acquis de cette politique de l'identité démontrent cependant de nombreuses failles dans la perception populaire de l'offre politique globale : l'émiettement du pouvoir et surtout sa tribalisation.

Il va sans dire que certains partis politiques, malgré les efforts faits depuis cette période pour s'étendre sur l'ensemble du territoire national, gardent encore une connotation ethnique quand ils n'amplifient pas à outrance un clientélisme politique basé sur une absolutisation des valeurs ethniques. Les élections du 7 octobre 2018 l'ont montré à suffisance. La légitimité de leurs revendications a bien souvent un caractère tribal ou régional.

Paul Biya, l'homme du Renouveau, hérite de ces questions à tiroirs aux lendemains de son accession à la magistrature suprême le 6 novembre 1982. Pendant son imperium dans l'univers ou, plutôt, dans le Divers camerounais, il est tour à tour un médiateur de toutes les cultures, s'abreuvant parfois aux sources de celles-ci ; un passeur de culture citoyenne, un unificateur des hommes, quels qu'ils soient et où qu'ils soient, pour les faire participer tous, non seulement à l'unité, mais également à la construction de la nation camerounaise. Tâche ardue mais certainement celle dans laquelle il a excellé, le Cameroun contemporain semble porter les traits d'hy-

bridité (Delpf, 2014), d'interculturalité, de métissage et de dialogue propres aux sociétés composites qu'évoquent Édouard Glissant (1996).

La création du RDP le 24 mars 1985 constitue le point d'ancrage de la politique de l'entre-deux ou de l'entre-plusieurs du Renouveau, une politique de rassemblement émollient et relâché au nom de la démocratie, une politique singulière-plurielle qui a conduit à l'adoption d'une identité économique double – le libéralisme communautaire –, à la promotion du bilinguisme non seulement à travers le Centre pilote rattaché à la présidence de la République, mais à travers toutes les institutions éducatives et administratives – la formation bilingue et la pratique du bilinguisme sont prescrites par la Constitution –. De ce point de vue, la Commission nationale du bilinguisme récemment créée a du pain sur la planche.

La ratification de la Déclaration universelle de l'UNESCO pour la diversité culturelle (2001), de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003), de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des contenus et des expressions culturelles (2005), de la Charte de la renaissance culturelle africaine (2006) et la promotion des industries culturelles locales à travers les RETIC (Rencontres Théâtrales Internationales du Cameroun), Écrans noirs, etc. ; les dynamiques de refondation de l'ethno à travers des festivals des arts et de la culture, le ngondo à Douala, la fête du coq (féhùkàkè) chez les Toupouri, l'Association culturelle sao (ACSAO), entre autres, sont autant d'occasions de rassembler et de concilier les hypo-identités qui s'entrecroisent dans l'identité nationale du Camerounais.

L'un des mérites du Renouveau, et non des moindres, est d'avoir suscité un consensus général sur la camerounité sous toutes ses formes. Qu'il s'agisse de la camerounité naturelle ou de celle acquise au nom de l'hospitalité, ce sentiment apparaît de façon instinctive lors des situations particulières qui excèdent le cadre des commémorations. L'élaboration du Gouvernement, l'accès au travail, la constitution des équipes sportives où les choix ethniques supplantent parfois les choix tactiques, sont traversés par le souci de l'équilibre, le souci de la diversité.

C'est dire que l'identité camerounaise n'est donc pas seulement liée à une histoire coloniale ou post-coloniale commune, ni seulement à des emblèmes et des symboles communs, mais à un sentiment d'appartenance, assumé sans complexe de minimisation, à un imaginaire en partage, accueillant et réceptif où le Moi de chacun se sent solidaire de la cause de son altérité proche ou lointaine. À la fin de la première décennie de ce millénaire, on peut dire que les chantiers de l'intégration nationale sont bien avancés, même s'il importe encore de repenser l'art d'exister à deux (Onimus, 1982) ou à plusieurs, égaux mais différents.

3. LE DÉFI DU VIVRE-ENSEMBLE

La camerounité repose sur un ethno éclaté, diversifié, diffracté aussi bien du point de vue démographique que du point de vue culturel. Il s'agit donc d'une identité multiculturelle qui fait du Camerounais moderne un sujet plurilingue et pluriculturel, médiateur entre les communautés, ayant droit de cité dans des spatio-temporalités multiples au sein de son pays. Si l'on peut par endroits observer quelques crispations dues aux enjeux entre le droit à l'opacité de chacun selon ses traditions, et le droit à la nationalité et à la citoyenneté, le Cameroun est néanmoins devenu pour le Camerounais un monde sans clivages et sans rivages, qui lui appartient véritablement, un monde où les différences ethniques, socio-politiques et culturelles se neutralisent dans une discordante harmonie en chaque citoyen, qui les assume selon les contingences de sa légende personnelle ou collective.

En tant que citoyen aux identités entrecroisées, portant par devers lui en tout temps les virtualités de son frère douala, bassa, bamileké, toupouri, etc., reconnaissant et acceptant son existence, le Camerounais est un sujet politique éclectique. Il est à l'image de l'homme multidimensionnel à la fois messager de l'Interculturel, de l'intermémoriel et de l'interspirituel, voies de décrystallisation des mythes fondateurs d'identités, de déconstruction d'une certaine présence de soi. Il préconise l'actualisation de l'identité individuelle et collective dans un contexte de diversité. Il fait table rase des cloisonnements linguistiques et ethniques, sources d'identités meurtrières, qui ont nourri une politique génocidaire et ethnocidaire ailleurs. Il reconnaît, accepte et coopère avec la différence de l'Autre. Il concilie l'identité camerounaise à la citoyenneté, à la liberté et habite le Cameroun, véritable mosaïque des cultures.

Dans cette mise en commun, où l'on pourrait craindre la perte de l'identité dans un contexte mondialisé et concurrentiel, les citoyens camerounais affirment à l'ère du Renouveau ce qu'ils sont et ce qu'ils font avec les convictions et les formes de socialité et de spiritualité qui sont les leurs. Expression des identités socio-professionnelles à travers des syndicats, expression des identités spirituelles – y compris des spiritualités parallèles –, expression des identités sexuelles avec la prise en compte permanente de tous les genres, expression des identités générationnelles – même

L'identité camerounaise n'est donc pas seulement liée à une histoire coloniale ou post-coloniale commune, ni seulement à des emblèmes et des symboles communs, mais à un sentiment d'appartenance, assumé sans complexe de minimisation, à un imaginaire en partage, accueillant et réceptif où le Moi de chacun se sent solidaire de la cause de son altérité proche ou lointaine.

si les talents jeunes ne sont pas suffisamment exploités –, valorisation des traits identitaires traditionnels.

Il s'agit d'un ensemble hétérogène de représentations et de

symboles qui structurent leurs activités, leurs quêtes et leurs exigences élémentaires dans leurs rapports avec eux-mêmes et avec l'altérité. L'opacité du Camerounais, d'où qu'il vienne, n'a donc pas été méconnue ni mésestimée. Il lui faut trouver les moyens d'aller à la rencontre avec d'autres opacités du monde moderne, non pas dans le cadre d'un exode des cerveaux par perte du sentiment d'identité camerounaise, mais pour promouvoir le made in Cameroon, les réalités et les spécificités camerounaises au-delà de nos frontières. C'est donc d'une identité conquérante qu'il s'agit.

L'exigence d'identité fondée sur la territorialité, l'individualité et la singularité de chaque citoyen ou de chaque communauté cède le pas à une identification fondée sur des modèles de créolisation, de contact, de rencontre et de métissage qui transitent par des mariages interreligieux ou interethniques, des affectations de fonctionnaires dans toutes les parties du Cameroun quelle que soit leur origine, le plébiscite de certains hommes politiques dans des régions d'accueil ou d'adoption, le recul de l'instinct de stigmatisation de l'altérité, etc. Au Cameroun, il n'y a pour ainsi dire d'identité qui se construise sans se confronter à l'altérité. L'ère du Renouveau promet ainsi – n'en déplaise à certains politiques qui confondent débat politique et débat d'ethnies – un croisement des identités et assure le passage des barrières entre les différentes représentations de l'identité camerounaise sans implosion, sans explosion. Ce faisant, il rétablit un équilibre entre les hommes et les cultures.

Le Camerounais moderne se présente ainsi comme un empilement d'identités constituées dans le rapport à l'Autre, cet Autre qui inspire le désir de connaître. Il est un « être singulier pluriel », selon la belle formule de Jean-Luc Nancy (1996), qui devient lui-même par l'Autre, un être qui cherche celui, celle dont le regard le révèle chaque jour à lui-même. En recréant la fraternité, non pas au sens des fraternités mystiques ou spirituelles, la politique identitaire du Renouveau a réussi à éliminer la peur de la différence et à rassurer chaque Camerounais dans son opacité, faisant de la refondation identitaire une aventure à la fois solitaire et solidaire. Cette solidarité est cependant élargie à l'ensemble de l'humanité.

4. DE L'IDENTITÉ NATIONALE À L'IDENTITÉ TRANSNATIONALE OU COMMENT UNIR LE CAMEROUN AU MONDE ?

L'identité, prise de façon globale, s'est tout d'abord constituée autour de la coïncidence avec soi-même, de la similitude parfaite entre les choses, de la singularité, de l'individualité, avant d'intégrer le champ de l'altérité ou de la différence. C'est pourquoi l'altérité est parfois considérée comme une pollution, une menace, une imposture. L'identité

nationale camerounaise n'a pas échappé à cette logique même si elle semble emprunter une voie différente en privilégiant des dynamiques complexes de constitution de la camerounité.

Après avoir négligé le patrimoine immatériel du Cameroun au nom des thèses anhistoriques et d'acculturation développées à l'époque des impérialismes pour les justifier, le Cameroun a dû constituer son identité autour de deux langues officielles venues d'ailleurs. Langues d'État et de communication officielle certes, elles supplantaient néanmoins les 250 langues identitaires du triangle national. Même le PRO-

L'ère du Renouveau, et c'est l'une de ses réussites, a su promouvoir une interdépendance entre tous les Camerounais, laquelle reste constitutive du phénomène identitaire en contexte multiculturel. Tout en validant les principes philosophiques qui inspirent les utopies contemporaines, le Renouveau a su inscrire la camerounité dans la mondialité en lui donnant l'occasion de se mettre en mouvement et d'effectuer les transformations sociales qu'elle projette dans le cadre phénoménologique camerounais.

PELCA (Projet de recherche opérationnelle pour l'enseignement des langues au Cameroun) n'a pu rétablir l'équilibre préconisé, encore moins la pédagogie convergente en langues nationales et en langues officielles. Les utopies contemporaines et les mythes qui les accompagnent n'ont pas eux aussi manqué d'influencer la configuration de l'identité camerounaise moderne. Identité composite où dialoguent plusieurs cultures, à la fois multiculturelle et multilinguiste, elle implique nécessairement une rencontre avec l'altérité régionale, européenne, asiatique, etc. En un mot l'identité camerounaise est appelée à intégrer et à s'intégrer dans le Divers universel.

Au fait, qu'est-ce qu'une nation aujourd'hui lorsque sa monnaie et ses hommes échappent à l'étreinte d'un territoire aux frontières poreuses ? Le Renouveau s'est inscrit dans les dynamiques de l'identité camerounaise, pour la défendre en sauvegardant le territoire camerounais contre les invasions extérieures. C'est le cas du conflit qui a opposé le Cameroun au Nigeria au sujet de la péninsule de Bakassi. C'est encore le cas de celui qui l'oppose à la secte islamiste Boko Haram officiellement depuis 2014. Il a dû défendre la diaspora camerounaise aux prises avec des mesures inhospitalières en France, au Gabon, en Guinée Équatoriale. De conventions en accords, il a ratifié des textes de nombreuses institutions internationales pour permettre aux Camerounais d'assumer leur identité par-delà nos frontières.

Il s'agit de consolider les acquis de la camerounité tout en l'inscrivant dans les dynamiques et les enjeux de l'histoire et des utopies contemporaines, comme la diversité culturelle, la mondialisation. Ce qui impose d'avoir un regard sur les nouveaux enjeux et horizons poursuivis par les organismes internationaux auxquels le Cameroun est affilié (Francophonie, Commonwealth, ONU, etc.).

CONSIDÉRATIONS CONCLU-

SIVES ET PROSPECTIVES

En somme, le Renouveau apparaît comme l'artisan de la camerounité moderne. Une camerounité qui se bâtit autour de supports variés qui réinventent une citoyenneté responsable. Que celle-ci repose sur des clivages linguistiques ou sur les solidarités primordiales comme l'ethnie, la famille, la culture, l'ère du Renouveau, et c'est l'une de ses réussites, a su promouvoir une interdépendance entre tous les Camerounais, laquelle reste constitutive du phénomène identitaire en contexte multiculturel. Tout en validant les principes philosophiques qui inspirent les utopies contemporaines, le Renouveau a su inscrire la camerounité dans la mondialité en lui donnant l'occasion de se mettre en mouvement et d'effectuer les transformations sociales qu'elle projette dans le cadre phénoménologique camerounais. La camerounité se donne à voir et à expérimenter dans la relation entre des personnes, entre des individus et des communautés, entre des groupes et des sociétés, autour des mythes fondateurs d'identités et au sein des

institutions dites identificatrices, à l'instar de la famille primaire, de l'ethnie, de la nation, pour représenter un Cameroun transfiguré par les métissages, un Cameroun où le sens de l'Autre se doit de rester nécessairement présent dans tout discours sur soi.

Comme toute identité, la camerounité n'est pas une donnée définitivement acquise. L'année 2018 a révélé de grandes failles dans la conception que les communautés du triangle national se font de la camerounité avec tantôt des velléités sécessionnistes au Nord-Ouest et au Sud-Ouest, et le regain du repli identitaire lors des confrontations électorales et post-électorales récentes. L'horizon 2035 impose même non seulement de consolider la camerounité mais, surtout, de l'engager pour sa lisibilité et sa visibilité dans le monde, un programme permettant de la repenser de fond en comble, en aplanissant les dilemmes culturels (Dressler, 1999), en puisant surtout dans les valeurs endogènes traditionnelles autrefois mésestimées et contemporaines, pour les concilier avec les formes historiques caricaturales forgées et héritées de la colonisation qu'elle continue d'assumer. La camerounité est une quête permanente qui se construit au gré des ruptures et des successions de l'histoire. À l'instar de la France, qui semblait proposer l'un des modèles apparemment achevés de la construction de l'identité, modèle aujourd'hui surfait, la politique identitaire camerounaise doit réinventer la camerounité à l'aune de nouveaux supports pour que le sentiment d'identité soit assumé de fierté par les Camerounais, en général, et la jeunesse, en particulier. Pour que l'intégration nationale ne soit pas seulement un slogan qui biaise un malaise identitaire, source d'exode des cerveaux et de talents, source d'inimitiés et de manœuvres ethno-tribales insidieuses dans le quotidien. Vaste projet politique qui ne peut réussir qu'avec la participation massive de la société civile. ■



Diffusé par McCANN

UN JEU,
UNE BIÈRE,
LA MÊME
PASSION



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Me Victorien Kassiya, avocat à Ngaoundéré.

«Une personne à Garoua a vendu un terrain à 26 personnes»

Propos recueillis par
Bertrand Ayissi

Qu'entend-on par escroquerie foncière, un motif très présent sur les rôles des audiences dans l'Adamaoua ?

Je commencerais d'abord par dire que l'expression escroquerie foncière ne ressort pas dans les textes juridiques. C'est une appellation du prétoire, donc, des jurisprudences, la doctrine qui a bien voulu donner ce nom. Et quand on parle de l'escroquerie simple, c'est autre chose qui est prévue par le code pénal en son article 318. Mais l'escroquerie foncière à laquelle on fait allusion, est régie par une ordonnance de 1974 portant régime foncier au Cameroun. Dans cette ordonnance, il est dit dans l'article 8, on cite certains candidats à cette forfaiture, notamment cinq cas. Il s'agit de ceux qui vendent et louent un même terrain à plus d'une personne, donc, à partir de deux personnes ; ceux qui, n'ayant pas qualité, procèdent à des ventes où location d'immeuble appartenant à autrui ; les notaires ou greffiers-notaires qui prêtent leur concours aux personnes visées ou qui passent des



actes sur les immeubles situés en dehors du ressort territorial de leur étude ; ceux qui font immatriculer un immeuble en omettant sciemment de faire inscrire des hypothèques, droits réels ou charges dont ledit immeuble est grevé ; et ceux qui, sans autorisation de la personne qualifiée, exploitent ou se maintiennent sur un terrain dont ils ne sont pas propriétaires.

Pourquoi cette pratique est-elle récurrente dans l'Adamaoua ?

Ce n'est pas seulement dans l'Adamaoua, la pratique se propage partout au

Cameroun. A mon avis, je crois que c'est parce que les gens ont vu en la terre, le diamant noir. J'ai toujours réfléchi sur ce sujet parce que le Cameroun est le cœur de l'Afrique, et Ngaoundéré est au centre du Cameroun. C'est une zone très stratégique en économie, même pour les pays comme le Tchad, la Centrafrique, etc. Donc, Ngaoundéré, comme terminus du train actuellement comporte beaucoup d'atouts. Ce qui, d'une certaine manière aiguise les appétits et on peut ainsi se retrouver avec des terrains non immatriculés qui sont

vendus. C'est pourtant un domaine national qui ne doit pas être vendu. Les gens s'exposent alors à l'escroquerie foncière. On voit des gens qui, sur un même terrain, ont des titres en main, résultat d'une vente multiple. Je me rappelle qu'à Garoua, l'année passée, j'ai vu une personne qui a vendu un même terrain à 26 personnes. Et il était très fier de le dire.

A quelles sanctions s'exposent tous ceux qui se rendent coupables d'escroquerie foncière ?

Selon l'ordonnance de 1974, toujours en son article 8, les vendeurs, les bailleurs ainsi que les notaires et greffiers-notaires auteurs actes cités plus haut, sont passibles d'une amende de 25 000 FCfa à 100 000 FCfa et d'un emprisonnement de 15 jours à trois ans ou d'une de ces deux peines seulement. Tout dépend donc du juge qui peut vous condamner cumulativement aux amendes et à l'emprisonnement ou il peut choisir. Il ne faut jamais oublier que si l'on constate que vous êtes récidiviste, donc, celui qui a une volonté perpétuelle de violer la loi, on peut doubler ces peines. ■

POINT DE DROIT.
Comprendre le principe de la libération conditionnelle



Par Florette Manedong

Dans sa section III, le code pénal camerounais revient sur la libération conditionnelle. L'article 61, la définit : alinéa 1, la libération conditionnelle est la mise en liberté anticipée du condamné à une peine privative de liberté, ou soumis, par la décision de condamnation, à une mesure de sûreté de même nature. Elle est accordée et révoquée par décret. Alinéa 2, un décret fixe les conditions générales et les modalités de l'octroi et de la révocation de la libération conditionnelle. Alinéa 3, la mise en liberté anticipée du condamné, si elle n'a pas été révoquée, devient définitive à l'expiration de la durée de la peine. La suspension des mesures, est l'essence de l'article 62. Alinéa 1, le décret de libération conditionnelle peut surseoir à l'exécution des mesures d'internement dans une maison spéciale de santé, de relégation, de surveillance et d'assistance post-pénales ou d'interdiction de l'exercice d'une profession, qui font suite à la peine principale. Alinéa 2, cette suspension devient définitive cinq (05) ans après l'expiration de la peine principale. Pour ce qui est de l'article 63, le délai pour l'octroi est abordé. En alinéa 1, la libération conditionnelle ne peut être accordée au condamné qu'après l'accomplissement de la moitié de sa peine ou de la moitié de l'ensemble des peines en cas de cumul, compte-tenu, le cas échéant, des mesures de grâce. Elle ne peut être accordée au récidiviste qu'après l'accomplissement des deux tiers de sa peine. Alinéa 2, la libération conditionnelle ne peut être accordée au relégué qu'après cinq (05) ans. L'article 64 enfin, traite de la révocation : alinéa 1, la libération conditionnelle peut être révoquée en cas de condamnation pour crime ou délit commis ultérieurement ou d'inobservation des conditions générales ou spéciales de la libération. Alinéa 2, en cas de révocation, le temps passé en libération conditionnelle n'est pas imputé sur le reste de la peine à subir. ■

ADAMAOUA HÔTEL PLUS
Ngaoundéré

B.P.: 212 Ngaoundéré, situé à la descente de la Gare voyageurs de Ngaoundéré
Contacts : 650 10 05 51 - Email : reservation@adamaouahotelplus.com / Site web : www.adamaouahotelplus.com

AG Pothier
PUBLICIS

Ça a cuit !

**Votre numéro de téléphone
peut être suspendu**

Sur instruction des autorités compétentes, tous les abonnements non ou mal identifiés seront automatiquement suspendus.

Vous avez 18 ans ou plus et avez au moins un numéro de téléphone?
Évitez la suspension de vos numéros!
Plus que jamais, il est temps de mettre à jour votre identification dans
tous les Points Agréés Orange, c'est gratuit!

Munissez-vous de votre CNI ou de votre Récépissé en cours de validité.

 Orange_Cameroun
 www.facebook.com/orangecameroun
 www.orange.cm
 My Orange

